

Collège départemental consultatif du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)

**« Financement global de l'activité de l'association »
« Projets pour le développement de nouveaux services à la population »**

.....
Réunion du mercredi 6 décembre 2024 à 17h00
En salle Jean Moulin, préfecture et en visio conférence
.....

Compte-rendu

Présidé par monsieur Charles GIUSTI, Préfet de l'Aveyron

Présents :

Pierre PANTANELLA (Maire de Saint Rome de Cernon ; Vice - président de l'association des maires ruraux de l'Aveyron), Jean-Marc CALVET (Maire de Rignac, Président de l'association départementale des maires et présidents de communautés de l'Aveyron), Camille BRIANCON (Personnalité qualifiée), David MAROIS (Personne qualifiée) en visio, Marie-Lise TICHIT (personne qualifiée) Jean-François ROUSSET (Député) en visio, Nathalie PUEL (Conseillère départementale, Suppléante de Monsieur VIALA, Président du Conseil départemental), en visio, David MAROIS (personne qualifiée). Richard BONFATTO (Chef du SDJES - DSDEN), Laure MOREAU (Adjointe Chef de Service SDJES - DSDEN) Juliette ANTUNES-GABIGNON (Secrétaire particulière, SDJES - DSDEN),

Excusés :

Laurent ALEXANDRE (Député), Stéphane MAZARS (Député), Alain MARC (Sénateur), Jean-Claude ANGLARS (Sénateur), Michel CAUSSE (Représentant des Maires des communes du Réquistanais), Arnaud VIALA (Président du Conseil Départemental), Marie-Josée MOYSSET (Personne qualifiée).

Conformément à l'article R133-10 du code des relations entre le public et l'administration, le quorum est atteint. (7 présents sur 12 membres)

En amont de la réunion, les membres du collège ont été destinataires des documents présentés en séance.

Objectifs du CDC : Emettre un avis sur les priorités de l'appel à projet du FDVA2 2024.

Ordre du jour :

- Synthèse du bilan de l'édition 2023 en Aveyron et en Occitanie,
- Présentation des priorités nationales, des priorités régionales 2024 et des éléments de diagnostic de la vie associative départementale,
- Avis sur les priorités de financement de l'appel à projet du FDVA 2024,
- Calendrier de la campagne 2024,
- Questions diverses.

Après avoir accueilli les membres du Collège départemental consultatif du Fonds pour le développement de la vie associative et procéder à la vérification du quorum, Monsieur le Préfet ouvre la séance.

Monsieur le Préfet souligne l'importance du Fonds de développement de la vie associative (FDVA) et rappelle les attendus du dispositif. Il souligne par ailleurs le dynamisme et l'engagement bénévole particulièrement important au sein des associations en précisant quelques chiffres clés comme 8000 associations en Aveyron, 1 aveyronnais sur 4 engagé dans la vie associative et une enveloppe FDVA en 2024 de plus de 300 000 euros.

L'ordre du jour est présenté par Monsieur BONFATTO. Puis, Madame MOREAU rappelle le déploiement du dispositif. A cet égard, les membres du Collège sont invités à s'exprimer sur les priorités proposées pour l'édition 2024. Il est souligné par Monsieur le Préfet que si celles-ci s'inscrivent dans la continuité des années précédentes et sont en cohérence avec les orientations nationales et régionales. Il appelle à un rééquilibrage en faveur des subventions pour des nouveaux projets innovants. De plus, à la demande de Monsieur le Député MAZARS, il conviendra d'intégrer les associations sportives et les associations qui notamment, dans les critères d'un projet innovant, participent à la promotion d'une activité physique et sportive, grande cause nationale 2024.

Les Membres du Collège attirent l'attention sur certains critères de sélection. Les associations ayant au moins un an d'ancienneté doivent être privilégiées. Néanmoins, une attention particulière pourra être accordée aux associations ayant moins d'un an sous conditions que le projet soit innovant et porte sur un domaine en déficit (critères cumulatifs). Celui-ci sera étudié ensuite collectivement lors du prochain Collège départemental consultatif de mai 2024.

Les membres du Collège ont ensuite souhaité faire le point sur les modalités de diffusion de l'appel à projet : sites internet de la préfecture et de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, tête de réseaux, listing des associations du SDJES, communiqué de presse.

La prochaine réunion est fixée le vendredi 17 mai 2024 à 14h00.

Monsieur le Préfet a remercié l'ensemble des Membres du Collège.

Séance levée à 18h20